

Préface de Marie Dosé

Elles sont un peu plus de deux mille et représentent un peu plus de 3% de la population carcérale française. Rennes, Versailles, Fresnes, Fleury-Mérogis, Lille, Nantes : à chaque établissement pénitentiaire son lot de souvenirs, de larmes et de visages — notamment d'enfants, nés à l'intérieur ou restés à l'air libre. En dehors des « mules » arrêtées à Orly et presque systématiquement condamnées à un an de prison par kilo de cocaïne acheminé, la grande majorité des femmes que je défends ou que j'ai défendues sont mises en examen et attendent que leur sort judiciaire soit définitivement scellé.

Si l'on a coutume de dire que la surpopulation carcérale affecte moins les femmes et que leurs conditions de détention sont moins dégradantes que celles des hommes, c'est pourtant cette violence qu'elles endurent qui m'aura le plus marquée. Ce sont, je le sais déjà, leurs mots, leurs gestes, leur courage et leur désespoir que j'emporterai lorsqu'il sera temps pour moi de raccrocher la robe.

Maria, la toute première. Enceinte de cinq mois, mise en examen pour escroqueries à la carte bancaire et menottée sous mes yeux. Et pour quelques milliers d'euros de préjudice, conduite en pleine nuit à la maison d'arrêt des femmes

de Fleury-Mérogis. Son ventre rond coincé entre deux gendarmes. Ses mains entravées dans son dos, empêchées de se poser sur son ventre, de le protéger. J'ai vu tant de femmes ravalier leurs sanglots, gémir ou s'effondrer au moment du menottage. Je ne me suis jamais habituée au désespoir qui zèbre leur regard lorsqu'il croise le mien, impuissant. Maria aura vécu toute sa grossesse en détention : entravée à l'hôpital devant les autres femmes enceintes, menottée chez le gynécologue, chaperonnée par une surveillante au cours de chaque échographie. Sortie quelques jours avant son accouchement, elle ne savait pas où « ranger » ce qui lui arrivait, redoutait le poids de ces humiliations pour son enfant à naître. Je ne l'ai jamais revue.

En sortant du parloir de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, il m'arrive d'attendre entre deux grilles qu'une surveillante daigne me « libérer ». De l'autre côté du mur, la détenue est fouillée. Je le sais parce que je l'entends (« Levez les bras ! Tournez-vous ! »). Je me souviens quand, la première fois, j'ai distingué le froissement des tissus. De ses sanglots et de l'impatience de la surveillante (« Ça va hein, arrêtez votre cinéma. ») Je me suis demandé où elle avait eu mal. Ce qui, dans une fouille corporelle, pouvait faire mal. Nous en parlons peu, pour ainsi dire jamais. À Fresnes, je les entends parfois marchander ou supplier un retour en cellule sans être fouillées. Passage obligé du parloir avocat, je ne peux m'empêcher de m'en sentir complice.

Je n'entre pas dans une prison pour femmes comme dans une prison pour hommes. Je me surprends d'ailleurs, chaque fois, à éprouver quelque chose d'un étrange apaisement lorsque je marche vers le quartier des femmes de Fleury ou de Fresnes. Nul rapport de forces, ou si peu, entre elles et moi. Nulle défiance, nulle provocation ni mise à

l'épreuve. Inutile de « tenir » l'entretien, de rester en alerte : tout se passe pour ainsi dire naturellement, avec une sorte d'évidence, sans que je sache ni ne comprenne vraiment pourquoi. Leurs maux sont d'autant plus pressants et obsédants qu'elles ne s'embarrassent jamais d'aucun artifice pour les verbaliser : elles prennent « seulement » le risque de se confronter à elles-mêmes. Beaucoup finissent par vivre avec un tel sentiment de culpabilité que la prison paraît alors bien vaine, inutile ou accessoire.

Nadia, vingt ans, enceinte de six mois. Incarcérée à Fleury pour avoir voulu convaincre son époux en fuite de se rendre. Dans notre jargon de pénaliste, on appelle cela une « détention chantage ». Un mois après son incarcération, c'est à moi qu'il revient de lui apprendre que le père de son enfant à naître a été assassiné — et que la juge d'instruction va donc la remettre en liberté. Je me rappelle la confiance, l'espérance qui s'ébauchaient sur son visage au moment d'entrer dans le parloir et de s'asseoir en face de moi. Je sens encore ses poings frapper mon ventre, mes côtes. Je distingue encore ses cris de rage dirigés contre moi, qui lui annonçais l'impensable. Vinrent ensuite l'effondrement, le vide, cette heure d'interminable silence. Et le retour en cellule, pour quelques jours encore. Le temps de « formaliser » une mise en liberté qui la précipitera dans son deuil.

Tania, soixante ans, en détention provisoire depuis un an. Elle qui me répétait sans cesse : « Mon père m'en veut tellement, il se débrouille pour ne jamais être à la maison quand j'appelle, j'espère qu'il me pardonnera un jour », ignore qu'il est mort le jour de son incarcération. Et moi qui, presque par hasard, découvre son décès et, comme une gifle, reçois les confessions d'une pauvre vieille femme de quatre-vingts ans, sa mère : « Je n'ai pas réussi à le dire à

Tania qu'il était mort, son père. C'est trop dur. Je ne peux pas lui dire au téléphone. Et je ne peux pas non plus la voir à la prison, c'est trop loin. Dites-lui, vous. » Alors j'y retourne. M'asseoir, ouvrir la fenêtre. Attendre. La regarder entrer. Tenter de la préparer du mieux que je le peux tout en sachant que, dans un instant, elle ne sera plus la même. La voir se cogner contre le mur, se recroqueviller, supporter ses hurlements. Les surveillantes savent, se tiennent prêtes, attendent un signal que je ne leur donne pas. Je m'assois par terre, face à elle. Nous parlons de lui. De son père.

Cet instant magique lorsque des chants basques se mirent à résonner entre les murs de la maison d'arrêt des femmes de Fleury. Le chant d'enfants venus de si loin visiter leurs mères, et elles qui, installées aux parloirs, leur font écho, qui chantent à leur tour pour leur répondre, pour gagner du temps, pour ne rien perdre d'eux. Les enfants en prison : ceux qui y naissent, ceux qui vivent au rythme des parloirs, ceux que l'on arrache à leurs mères lorsqu'ils ont dix-huit mois, ceux que l'on refuse d'emmener « voir Maman ». Ces mères qui, inlassablement, se préparent à serrer leurs enfants entre leurs bras, pour une heure à peine, pour une heure seulement. Ces maternités confisquées dont il est rare qu'elles arrivent à parler. « Je ne verrai pas son premier cartable, c'est ça ? Je ne l'emmènerai pas à l'école ? » En prison, chaque journée est d'abord, pour elles, une journée sans eux.

Ces histoires d'amour improbables, chuchotées ou revendiquées. S'aimer entre filles, ne serait-ce que le temps de la détention. Cette idylle entre une jeune femme rentrée de Syrie et une ancienne surveillante corrompue. Faire semblant ou s'aimer vraiment : comment savoir ? Découvrir un monde sans hommes. Pouvoir enfin se reposer d'eux. Pour nombre de ces femmes, la prison provoque une prise

de conscience de la violence des hommes. C'est en prison qu'elles réussissent à poser des mots sur ce qui leur a été fait. J'en ai connu que la prison a libérées d'une emprise plus violente encore que l'incarcération.

D'où l'importance et la nécessité du travail des psychologues, surtout dans les quartiers des femmes. Je sais le travail indispensable qu'Odile Verschoot réalise depuis vingt-cinq ans. J'ai suffisamment vu les ravages de la crise sanitaire de la Covid-19 sur ces femmes, suffisamment éprouvé leur détresse et leurs angoisses : plus de psychologues, plus de travail thérapeutique, plus de parloirs avec leurs enfants.

J'ai toujours été stupéfaite par le vide qui se crée autour des femmes qui « tombent ». Les hommes incarcérés, eux, bénéficient d'une indéfectible solidarité familiale ou amicale : mères, sœurs, épouses ou maîtresses leur apportent le linge chaque semaine, leur rendent visite au parloir, nous harcèlent pour savoir quand sera déposée une demande de mise en liberté, font le pied de grue dans nos salles d'attente, ne lâchent rien tant qu'ils n'ont pas recouvré la liberté. Rien de tout cela pour les femmes : les « mules » n'intéressent les trafiquants que le temps de leur garde à vue et de l'audience. Ils sont d'abord soucieux de s'assurer qu'elles ne balancent personne, avant de les abandonner à leur sort une fois incarcérées. Les autres ont, de toute façon, le souci de ne surtout pas peser sur l'extérieur, d'épargner leurs proches, de les rassurer. Elles ne demandent rien ou presque, se débrouillent pour « cantiner », et envoient le peu de pécule dont elle dispose à leurs proches. Finalement, les femmes en prison sont l'exact reflet de ce que la société impose aux femmes ; elles emmènent avec elles l'obsession de l'autre, enfant, père, frère ou époux. Et n'ont, pour beaucoup d'entre elles, rien à y faire.

Dans une égalité de droits, telle que promulguée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le code pénal ne fait pas de distinction entre les hommes et les femmes qui transgressent les lois. Néanmoins, force est de constater que le genre influence le verdict¹ et que certaines incriminations sont rarement attribuées aux femmes.

Ainsi, nous n'avons rencontré que peu de femmes condamnées pour des violences à caractère sexuel. Pourtant, dans les récits de vie que nous entendons chaque jour dans notre pratique clinique, bien des mères commettent des agressions sexuelles sur leur fils ou sur leur fille sous prétexte de soins maternels corporels : nettoyages insistants des parties génitales, vérifications que « tout fonctionne bien », ou encore complicité passive, consciente ou inconsciente, des actes incestueux commis par leur conjoint. Ajoutons la pseudo-initiation par une femme mûre d'un garçon tout juste pubère.

Quand un homme commet cela, il est immédiatement accusé de pédophilie, alors pourquoi se réjouir ou du moins tolérer qu'un garçon « bénéficie » de l'expérience sexuelle d'une femme à laquelle il n'a pas la maturité de consentir ? En effet, alors que cette dimension pédophilique apparaît indiscutable lorsqu'un acte sexuel est infligé par un homme à un mineur, cette violence est déniée, y compris par celui qui en est l'objet, lorsqu'elle est commise par une femme. La séduction hétérosexuelle féminine masque là l'emprise sous-jacente et sa composante destructrice.

Pourtant, comme les jeunes filles, le garçon en conservera une trace traumatique toute sa vie avec son lot de sentiments de culpabilité, de honte et une sexualité compliquée par un

1. Busch F. et Timbart O., « Un traitement judiciaire différent entre hommes et femmes délinquants » in *Infostat Justice* n° 149, mars 2017.

corps qui avait réagi avec une érection, comme si celle-ci était un signe évident de désir et de consentement. Ne nous y trompons pas, lorsque ces hommes parviennent, non sans mal, à évoquer leur sexualité, ils racontent leur première relation avec leur petite copine.

La prétendue initiation appartient au chapitre des souffrances de l'enfance, et non à celui des amours adolescentes. L'effet traumatique est d'autant plus intense que ces hommes ne dénoncent rien et ne portent pas plainte. Ils n'osent pas par crainte de moqueries sur leur virilité. Ils partagent ainsi avec les femmes et les enfants victimes de viol ou de maltraitance la même peur de n'être pas crédibles. Toutefois les mentalités évoluent, l'« ultime tabou¹ » se dissout peu à peu et la violence sexuelle des femmes est de plus en plus admise et condamnée, même si elle reste très minoritaire².

Les mêmes réticences ou les mêmes renoncements à déposer plainte se retrouvent dans les violences conjugales commises par des conjointes que l'on voit, de fait, très peu en détention, hormis celles qui aboutissent à un homicide. Nous y reviendrons plus loin, mais la jalousie pathologique, la possessivité extrême, la dépendance affective avec tentative de contrôle absolu de l'être « aimé » par un harcèlement récurrent, résultent très souvent d'un manque de confiance en soi et d'une histoire individuelle marquée par une carence affective et un défaut d'attachement.

Ces fonctionnements ou plutôt ces dysfonctionnements psychiques, qui barrent l'accès à l'altérité, n'ont pas de genre, et les hommes les subissent tout autant que les

1. Poiret A., *L'Ultime tabou, femmes pédophiles, femmes incestueuses*, Paris, Éd. Patrick Robin, 2006.

2. Cifas *Info* n° 2 à retrouver sur artaas.org.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface de Marie Dosé</i>	7
<i>Introduction</i>	13
CHAPITRE I : UNE MAISON D'ARRÊT POUR FEMMES	21
CHAPITRE II : DES « ADOS »	35
CHAPITRE III : DES VOYAGEUSES	55
CHAPITRE IV : DES VEUVES	71
CHAPITRE V : DES MÈRES	95
CHAPITRE VI : DES FEMMES D'AILLEURS	113
CHAPITRE VII : DES FEMMES-SUJETS	131
<i>Conclusion</i>	149